

Rapport
de mission
2021-2022

omeva

Cabinet de recrutement engagé

L'édito des *co-fondateurs*

Au commencement d'OMEVA, il y a Home, notre maison, si bien racontée dans le film de Yann Arthus-Bertrand sorti en 2009.

Ce film a été pour nous une réelle prise de conscience. L'occasion de voir toute la beauté de notre Terre mais aussi sa fragilité, et de comprendre quels impacts nous avons en tant qu'être humain.



De ce film est née une réflexion, des expérimentations, d'autres réflexions et puis un jour le ciel s'est éclairci et nous avons compris comment nous pouvions agir avec nos compétences de recruteurs.

C'est comme cela qu'OMEVA est né ; un cabinet de recrutement engagé entièrement dédié aux métiers à impact positif et liés au développement durable, social & environnemental.

OM & VA (notre maison et nos valeurs)

Aurélie & Guillaume

1

Présentation du cabinet

2

Notre chemin de société à mission

3

Notre plan d'action

4

La conclusion du Comité de mission



1 Un cabinet de *recrutement engagé*



Pourquoi être société *à mission ?*

Dès la création du cabinet, nous avons souhaité mettre la RSE et l'impact au coeur de notre modèle d'entreprise. C'est donc tout naturellement que nous avons décidé de demander la qualité de "société à mission".

Cette décision engageante va de pair avec nos autres engagements et nous permet de maintenir le cap de la mission que nous nous sommes fixée : accélérer la transition en permettant aux structures de démultiplier leur impact en les aidant à trouver les meilleurs talents contributeurs.

Nous sommes aujourd'hui très fiers d'être le premier cabinet de recrutement ayant obtenu la qualité de "société à mission" et ainsi de montrer qu'une autre réflexion est possible. Grâce à cette qualité, une entreprise n'a plus pour seul objectif de faire des profits mais bien d'intégrer les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux en se fixant une raison d'être et des objectifs statutaires liés.

Ainsi, notre raison d'être est la suivante :

“
*Permettre à l'Homme d'avoir un impact positif
sur son environnement par le travail*



Nos engagements

d'entreprise

Nous dédions une partie de notre temps à accompagner gracieusement des associations à vocation environnementale et/ou d'intérêt général dans leurs recrutements, par le biais de missions **Pro Bono**.

Nous avons également fait le choix de reverser 1% de notre chiffre d'affaires au collectif **1% for the Planet** qui soutient des organisations dédiées à la protection de l'environnement, rendant ainsi nos candidat.e.s et client.e.s acteurs & actrices de la transition.

Militants, nous sommes engagés aux côtés de la **Charte de la diversité** pour promouvoir l'inclusion & la diversité, aux côtés du **Mouvement Impact France** et de la **Communauté des Entreprises à Mission** pour montrer qu'un autre modèle d'entreprise est possible et continuer à nous inspirer pour innover durablement.



Notre équipe

OMEVA

Aujourd'hui, notre équipe est composée de 8 personnes œuvrant chacun à leurs niveaux pour accélérer la transition. Ingrid, Laura, Yéléna, Anthony et Grégoire sont Consultant.e.s en recrutement.

En lien direct avec nos client.e.s et candidat.e.s, ils s'assurent de la bonne adéquation entre compétences et valeurs.

Juliette, Cheffe de projets RSE, œuvre au quotidien pour rendre nos pratiques encore plus responsables et veille à ce qu'OMEVA s'inscrive de la meilleure manière dans cet écosystème à impact.

Aurélie et Guillaume, quant à eux, sont les cofondateurs du cabinet. Ils ont pour mission de faire rayonner le projet, de l'enrichir et de démultiplier encore et toujours notre impact.



Anthony Laronze



Aurélie Jourdon



Guillaume Jourdon



Juliette Calvin



Ingrid Pain



Grégoire Marcombes



Laura Liger



Yéléna Ekolle

Nos métiers *d'intervention*

A la manière d'un arbre, nous avons plusieurs branches et intervenons sur une vaste typologie de métiers.



2

Notre chemin de *société à mission*



Chronologie

du parcours



Notre comité

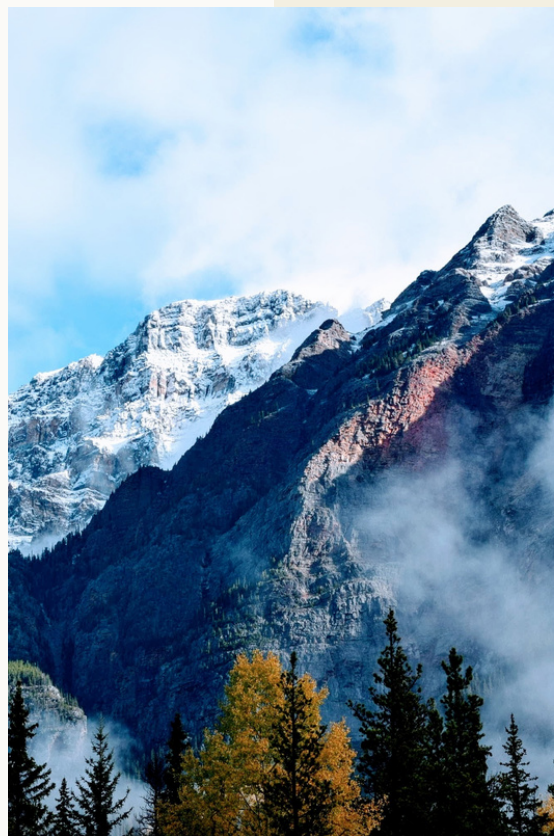
de mission

Dans une société à mission, la présence d'un comité n'est obligatoire qu'à partir de 50 salariés. Considérant ce bénéfice comme une réelle opportunité, nous nous sommes entourés d'experts et avons composé notre propre Comité de Mission.

Composé de 4 membres, issus d'horizons variés et à la complémentarité évidente, le comité est également appuyé par Juliette qui assure le suivi et veille à la cadence.

Missions du Comité :

- Accompagner Omeva dans la mise en œuvre de sa mission et l'encourager à développer ses engagements
- Partager son expérience et sa vision sur les objectifs qu'Omeva se fixe, en toute bienveillance
- Etre les ambassadeur.rice.s des engagements d'Omeva
- Contribuer à la rédaction du rapport de mission annuel piloté par le.a Président.e du Comité de mission



Les membres

du comité de mission



Nicolas Saincy

Co-fondateur de Nanoé Madagascar

Président du comité de mission représentant une entreprise

Nicolas est un ingénieur électrique français qui après 10 ans d'expérience en tant que consultant dans le secteur du développement durable a décidé de cofonder Nanoé. Actuellement PDG de la structure, il est responsable de la supervision des finances, des partenariats et du développement de nouveaux projets. Nanoé a pour objectif de développer l'accès à l'électricité et à l'emploi en créant un nouveau modèle d'électrification pour l'Afrique, progressif et modulaire, reposant sur les énergies renouvelables et les technologies de l'information : l'électrification latérale.

Dorothée de Kermadec-Courson

Trésorière de l'association Campus de la transition

Membre du comité de mission représentant une association



Après des études de commerce, Dorothée rejoint le Ministère de l'Agriculture pendant 5 ans. Elle poursuit dans la fonction publique sur le financement des collectivités locales puis sur la réforme de l'administration. Les 20 dernières années, elle a travaillé dans l'assurance-vie, en particulier en y créant et développant la fonction «développement durable». En 2020, Dorothée rejoint le Bureau du Campus de la Transition et assure la fonction de Trésorière.



Mouna Aoun

Secrétaire Générale de KissKissBankBank & Co

Membre du comité de mission représentant une entreprise cliente

Mouna est une professionnelle de la finance engagée pour une finance au service de l'Humain et de l'Environnement. Après un parcours au sein d'institutions bancaires (BNP Paribas Cardif, La Banque Postale...) Mouna développe l'approche « finance citoyenne » (finance solidaire, ISR, transition énergétique, crowdfunding). En 2020, elle rejoint KissKissBankBank&Co, l'activité de banque participative et de Crowd for Good de La Banque Postale qui regroupe KissKissBankBank, Lendopolis, Goodeed, microDON et YouMatter et en devient la Secrétaire Générale en septembre 2022.

Engagée depuis de nombreuses années, Mouna est également membre du conseil d'administration d'ONU Femmes France et de Solidarité Sida.

Anthony Laronze

Consultant en recrutement engagé chez Omeva

Membre du comité de mission représentant un collaborateur



Diplômé d'un Master en RH & Développement Durable, Anthony débute sa carrière en tant que Chargé d'insertion au sein d'une mission locale. En mai 2021, il rejoint Omeva en tant que Consultant en recrutement engagé à Lyon. En tant que premier employé, Anthony est le porte parole de l'équipe. Il s'assure ainsi de l'alignement et de la cohérence des recommandations du comité avec le quotidien opérationnel du cabinet.

3 Notre plan *d'action*



Raison d'être & *objectifs statutaires*

66

**Permettre à l'Homme d'avoir un impact positif
sur son environnement par le travail**

01. Promouvoir les organisations qui s'engagent à avoir un impact social, sociétal et environnemental positif et les aider dans leur gestion des RH

Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre les discriminations

02.

03. Préserver la planète et contribuer à la lutte contre le changement climatique en limitant notre empreinte carbone

Impliquer nos salariés dans les décisions de l'entreprise et leur offrir la possibilité de participer à des initiatives sociales menées par l'entreprise

04.

05. Soutenir les associations d'intérêt général ou environnementales en leur proposant nos services à prix réduit ou de manière bénévole.

01. Promouvoir les organisations qui s'engagent à avoir un impact social, sociétal et environnemental positif et les aider dans leur gestion des RH

Objectifs 2021-2022 :

- Définir notre propre vision de l'impact positif et ne recruter que pour des structures engagées ou en chemin dans la transition écologique et/ou la justice sociale
- Augmenter le nombre de projets valorisés auprès des candidats

Actions :

- Définition des métiers d'intervention
- Création d'une liste de secteurs d'exclusion ne correspondant pas à notre définition d'un futur souhaitable
- Renoncement à poursuivre la relation avec certains clients ayant des pratiques contradictoires à nos valeurs
- Publications LinkedIn régulières mettant en valeur les projets de nos clients

Résultats :

- 100% de nos clients étaient des structures engagées ou en chemin dans la transition écologique et/ou la justice sociale au 31.12.2022
- 19 clients dont nous avons fait la promotion et que nous avons aidé dans leurs recrutements en 2021 & 38 clients en 2022

Avis du comité de mission

Le Comité souligne la pertinence de ce premier objectif qui contribue à la cohérence profonde de la mission d'Omeva. En refusant d'accompagner les structures dont elle ne juge pas l'impact social, sociétal et environnemental positif, Omeva se positionne clairement comme acteur engagé. Les actions menées en 2021/2022 sont significatives et cohérentes avec cet objectif. Le Comité observe qu'elles nécessitent toutefois d'être encore affinées sur les exercices à venir, notamment via la formalisation de la politique de recrutement à impact et le développement de la valorisation de l'engagement des entités accompagnées.

02. Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre les discriminations

Objectif 2021-2022

- Engager nos collaborateurs et clients à intégrer les enjeux de diversité et d'inclusion dans leurs pratiques de recrutement

Actions :

- Etre signataire de la Charte de la diversité
- Formation des consultants à la non-discrimination
- Sensibilisation de nos clients au recrutement par compétences en évitant les biais
- Création d'une procédure visant à savoir réagir en cas de demande discriminante

Résultats :

- 100% de nos clients se sont engagés contractuellement à ne pas discriminer
- Tous les collaborateurs d'Omeva ont été formés au recrutement par compétences et aux enjeux de la diversité

Avis du comité de mission

Les actions d'Omeva correspondent aux meilleures pratiques de place sur cette thématique avec la signature de la Charte de la diversité et la formation des collaborateurs, gage de respect et de progrès continu. Cette dynamique est bien prise en compte dans la contractualisation avec les structures. La démarche pourrait encore être approfondie par des formations sur la prise de conscience des biais cognitifs face aux enjeux de non-discrimination. Toutefois, si le Comité reconnaît la sincérité et la nécessité de cet engagement d'OMEVA en matière de promotion de l'égalité des chances et de luttas contre les discriminations, celui-ci émet des doutes sur le fait que cet objectif constitue réellement la mission sociétale donnant sa raison d'être à l'entreprise.

03. Préserver la planète et contribuer à la lutte contre le changement climatique en limitant notre empreinte carbone

Objectifs 2021-2022

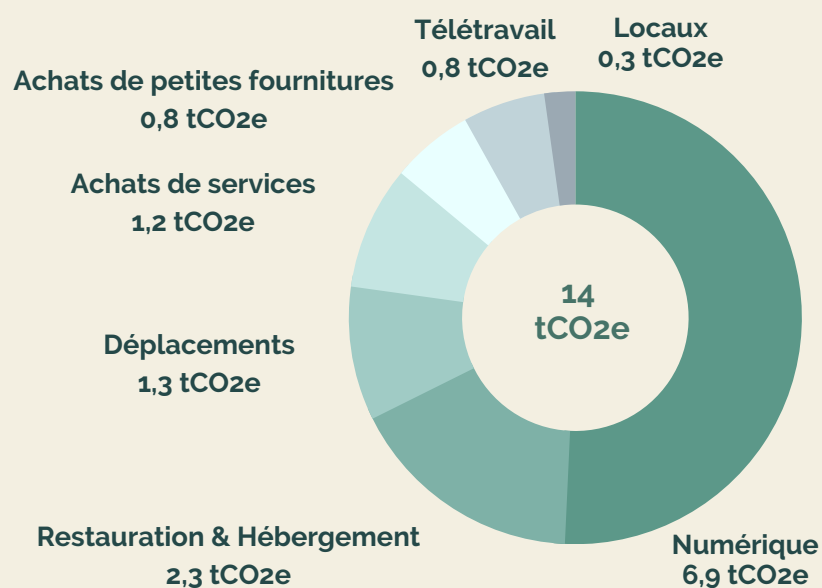
- Réaliser un bilan carbone (scope 1, 2, 3) afin d'évaluer notre empreinte et mettre en place des pratiques écoresponsables

Actions :

- Benchmark d'organismes d'audit
- Allocation d'un budget à la réalisation d'un bilan carbone et d'une ressource en interne
- Sélection d'un hébergeur web écoresponsable
- Achat du matériel informatique reconditionné et faisant appel à des ateliers d'insertion
- Fournisseur d'énergie verte pour le siège social
- Limitation des déplacements (remote first), transports en communs privilégiés et interdiction de prendre l'avion

Résultats :

- Bilan carbone (scope 1,2,3) réalisé en 2022 : 14 tCO₂e
- Pratiques éco-responsables intégrées



Avis du comité de mission

Le Comité souligne la pertinence de la démarche d'OMEVA en vue de cet objectif. Sur l'exercice 2021-2022, Omeva a non seulement réalisé son bilan carbone complet, mais d'ores et déjà engagé quelques actions significatives. La formalisation d'une politique climat constitue l'étape suivante. Toutefois, comme pour l'objectif précédent, le Comité juge que, compte tenu de la nature de son métier, ce troisième objectif relève davantage de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise que de sa mission sociétale.

04

Impliquer nos salariés dans les décisions de l'entreprise et leur offrir la possibilité de participer à des initiatives sociales menées par l'entreprise

Objectifs 2021-2022

- Solliciter les salarié.e.s sur les décisions courantes de l'entreprise
- Proposer de participer à une initiative sociale minimum par an et par personne

Actions :

- Processus décisionnel de dons au 1% for the planet participatif
- Processus de recrutement interne collaboratif
- Décision collective sur les mandats entrants
- Partenariat avec Vendredi proposant des initiatives et défis solidaires d'ordre social & environnemental

Résultats :

- Participation des salarié.e.s au challenge sur les Droits des personnes LGBTQIA+
- Participation des salarié.e.s à la Fresque Océane
- Réalisation d'une Fresque du Climat
- Ecriture d'un courrier à une personne âgée en situation d'isolement via l'association 1 Lettre 1 Sourire

Avis du comité de mission

Le Comité apprécie la possibilité donnée aux salariés de participer à des initiatives sociales engagées par l'entreprise et la bonne implication de ceux-ci. S'agissant de l'association des salariés aux décisions courantes de l'entreprise, le Comité a pris connaissance des processus internes mais sans pouvoir en vérifier le degré de mise en œuvre. Toutefois, comme pour les deux objectifs précédents, le Comité juge que, compte tenu de la nature de son métier, ce quatrième objectif relève davantage de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise que de sa mission sociétale.

05. Soutenir les associations d'intérêt général ou environnementales en leur proposant nos services à prix réduit ou de manière bénévole.

Objectif 2021-2022

- Réaliser 5% de Pro Bono sur la totalité de nos placements

Actions :

- Création d'une tarification spéciale association
- Proposition à chaque membre de l'équipe d'intervenir sur au moins un mandat ProBono
- Temps & ressources alloués à chaque consultant.e
- Création d'un contrat de collaboration dédié pour le ProBono

Résultats :

- 7% de Pro Bono ont été réalisés sur la totalité de nos placements en 2022 (10% en 2021)
- Chaque consultant.e arrivé.e depuis plus de 6 mois a réalisé au moins 1 Pro Bono dans l'année

Avis du comité de mission

Le Comité souligne la pertinence de cet objectif même si celui-ci pourrait être intégré dans le premier. Le soutien apporté à des associations d'intérêt général ou environnemental en les accompagnant gratuitement dans leurs recrutements a un fort impact sur ces structures et, dans le même temps, contribue à alimenter l'esprit d'engagement de l'entreprise. Le Comité salue la qualité d'appropriation de la démarche dans l'équipe, puisque tous les consultants arrivés depuis plus de 6 mois y ont participé.

4

Conclusion du comité *de mission*



Un chemin qui se *poursuit*



Ayant été impliqué dans les réflexions menée par les équipes et dirigeants d'OMEVA dès les premiers mois après sa création sur ses critères d'intervention, son positionnement et sa vision de l'impact positif, le Comité de mission peut témoigner de la sincérité de l'engagement de l'entreprise de mettre son expertise en matière de recrutement et de gestion des ressources humaines au service d'acteurs de la transition écologique de la justice sociale et de permettre à chacun.e de devenir acteur.rice du changement.

Les actions menées par OMEVA en 2021 et 2022 pour mieux définir sa politique de recrutement engagée sont cohérentes avec cet engagement. Celles-ci ont d'ores et déjà permis des avancées significatives et démontrées un fort degré d'exigence dans la durée. L'articulation de ces actions et la structuration de cette démarche conduisent désormais à envisager l'actualisation de la raison d'être et des objectifs statutaires de l'entreprise afin de mieux distinguer les objectifs relevant de sa mission sociétale de ceux relevant de sa responsabilité sociétale afin de constituer un socle solide à la conduite de la mission d'OMEVA.

Nicolas de Saincy, Président du Comité de Mission

De ces réflexions, en découle notre nouvelle raison d'être :

*Accélérer la transition sociale, sociétale et environnementale
& permettre à chacun.e d'avoir un impact positif par son travail.*

omeva

Cabinet de recrutement engagé

www.omeva.fr

Avis de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

OMEVA SAS

88 Allée des Tilleuls, 71960 BUSSIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixée sur le périmètre d'OMEVA SAS et relative à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce et de notre programme disponible sur demande.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
- par conséquent, la société OMEVA SAS respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

SAS CABINET DE SAINT FRONT

3, rue Brindejonc des Moulinais - 31500 Toulouse

Tél. : 05 61 24 74 40 - www.cabinetdesaintfront.fr - e-mail : secretariat@cabinetdesaintfront.fr

Cabinet de Saint Front, Cabinet spécialisé en Développement durable

N° SIRET : 494 642 978 00014 - CODE NAF / 7022Z

Société anonyme par actions simplifiée – Capital de 8 800,00€

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons, les commentaires suivants :

- Nous soulignons l'alignement entre l'activité de l'entreprise et la mission
- Nous soulignons que l'entreprise a mis en œuvre des actions et des moyens adéquats pour l'ensemble de ses objectifs sur la période couverte par notre vérification
- Nous soulignons l'implication de l'entreprise et des collaborateurs pour atteindre les objectifs "Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre les discriminations" et "Préserver la planète et contribuer à la lutte contre le changement climatique en limitant notre empreinte carbone"
- Le comité de mission n'a pas formalisé son positionnement quant à l'exécution de la mission dans le rapport de mission pour les objectifs "Promouvoir les organisations qui s'engagent à avoir un impact social, sociétal et environnemental positif et les aider dans leur gestion des RH", "Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre les discriminations" et "Impliquer nos salariés dans les décisions de l'entreprise et leur offrir la possibilité de participer à des initiatives sociales menées par l'entreprise"

Préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lequel s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations portant sur les objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant au rapport de mission.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité de désigner un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce. Ce rapport est joint au rapport de gestion.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

N'ayant pas été impliqués dans la préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous sommes en mesure de formuler une conclusion indépendante d'assurance modérée sur ladite information.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce et de la norme ISO 17029.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables. Nous appliquons un programme disponible sur demande.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre avril 2023 et mai 2023 sur une durée totale d'intervention de 2 mois.

Nous avons mené 7 entretiens.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives.

Les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- l'analyse du modèle de mission (contenant la raison d'être de l'entité précisée dans ses statuts, les objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, la déclinaison de ces objectifs en résultats et le cas échéant, les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi)
- la revue de l'adéquation des moyens
- la revue de l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts.

Concernant l'analyse du modèle de mission :

- Nous avons vérifié la présence dans les statuts de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux, la présence de la mention de la qualité de société à mission sur le kbis ;
- Nous avons vérifié la présence d'un salarié dans le comité de mission ou d'un salarié référent de mission ;
- Nous avons fait une relecture critique du rapport de mission et collecté différents documents relatifs à la mission ;
- Nous avons revu la cohérence du modèle de mission (cohérence entre la raison d'être, les objectifs sociaux et environnementaux, les résultats et le cas échéant les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi) ;

- Nous avons apprécié la cohérence entre le modèle de mission et l'activité de la société au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- Nous avons interrogé l'organe en charge de la gestion de la société sur la mise en place de la qualité de société à mission et la manière dont la société exécute son ou ses objectifs sociaux et environnementaux.

Concernant l'adéquation des moyens :

- Nous nous sommes enquis de l'existence d'actions menées et de moyens affectés à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie de ces moyens et actions puis réalisé, le cas échéant des tests sur la cohérence des évolutions et des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves ;
- Nous avons interrogé des parties prenantes sur les actions menées et les moyens affectés au regard de l'évolution des affaires sur la période.

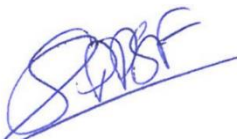
Concernant l'atteinte des objectifs :

- Nous nous sommes enquis de l'existence de mesures des résultats (données historiques qualitatives ou quantitatives sous forme d'objectifs opérationnels et/ou d'indicateurs clés de suivi) atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental ;
- Nous avons revu les procédures de mesure de ces résultats (procédures de collecte, de compilation, d'élaboration, de traitement et de contrôle) et le périmètre de ces résultats ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie des résultats (qualitatifs et quantitatifs). Pour les résultats quantitatifs, nous avons réalisé des tests sur la cohérence des évolutions (et, le cas échéant, des tests de détail sur le périmètre suivant OMEVA SAS consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves)
- Nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission. Nous nous sommes enquis de l'analyse dans le rapport de mission, des résultats atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification au regard de leurs trajectoires attendues.
- Nous avons corroboré ces informations collectées avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts sur l'entité.
- Nous avons vérifié la bonne atteinte des résultats à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental et le cas échéant, l'existence de circonstances extérieures à la société ayant affecté le respect de ces objectifs.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Toulouse, le 11 mai 2023

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT



Pauline de Saint Front
Présidente